Master Biologie et technologie du vegetal

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Biologie et technologie du vegetal. 2016, Université d'Angers. hceres-02041436

HAL Id: hceres-02041436

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041436

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Biologie et technologie du végétal

- Université d'Angers – UA (déposant)
- Agrocampus Ouest - Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- Université de Bretagne Occidentale – UBO
- Université de Nantes
- Université de Poitiers
- Université de Rennes 1
- Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,[1]

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Science, technologie et ingénierie

Établissement déposant : Université d'Angers

Établissements cohabilités : Agrocampus Ouest - Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage, Université de Bretagne Occidentale – UBO, Université de Nantes, Université de Poitiers, Université de Rennes 1, Université François-Rabelais de Tours

Le master mention *Biologie et technologie du végétal* (*BTV*) est cohabilité entre l'université de Rennes 1, l'université d'Angers et Agrocampus Ouest. D'autres établissements (université de Bretagne Occidentale, université de Nantes, université de Poitiers et université François-Rabelais de Tours) sont également cohabilités pour une des spécialités.

Les objectifs de la mention sont de former les étudiants à des emplois de cadres maîtrisant une vision intégrée des sciences du végétal et de leurs diversités d'applications (agronomiques, biotechnologiques, alimentaires et non alimentaires).

Ce master, proposé en formation initiale mais également accessible en formation continue et par Validation des acquis de l'expérience (VAE), est organisé sur deux années. Une première année (M1) propose un vaste choix d'unités d'enseignement (UE) optionnelles. La deuxième année (M2) s'organise en deux spécialités :

- L'une à vocation professionnelle : *Production et technologie du végétal* (*ProTeV*), portée par l'université d'Angers propose deux parcours : *Productions végétales spécialisées* qui se déroule à Angers et *Sélection, productions et valorisations des végétaux* à Rennes.
- L'autre à vocation recherche : *Biologie végétale intégrative, gène, plante, agrosystème* (*BioVIGPA*), est portée par l'université Rennes 1. Cette spécialité propose quatre parcours : *Génétique et génomique*, *Pathologie et interactions*, *Physiologie et métabolisme*, *Écophysiologie*. La deuxième année (M2) est organisée successivement par cinq (université d'Angers, université de Nantes, université de Poitiers, université François-Rabelais de Tours et université Rennes 1) des sept établissements partenaires (Agrocampus Ouest et l'université de Bretagne Occidentale sont également cohabilités pour cette spécialité).

Synthèse de l'évaluation

La construction du cursus est en très bonne adéquation avec les objectifs de la formation. La première année du master grâce à des choix d'unités d'enseignements (UE) optionnelles donne la possibilité de la construction de parcours personnalisés pouvant répondre à des spécificités d'emplois visés. L'organisation multi-sites du M2 est un atout mais rend cependant compliquée l'organisation administrative et pédagogique.

Le master est adossé à de nombreuses unités de recherche (28 laboratoires) de très bonne qualité. Il bénéficie aussi d'un partenariat facilité avec les entreprises par les deux pôles de compétitivité (Végepolys et Valorial) présents régionalement.

L'équipe pédagogique est expérimentée avec une diversité de membres des différents établissements partenaires, enseignants-chercheurs, chercheurs de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) et du CNRS (Centre national de la recherche scientifique), enseignants-chercheurs et chercheurs de l'ESA (Ecole supérieure d'agriculture) et de nombreux professionnels, dont les compétences recouvrent l'ensemble des besoins.

Les effectifs sont très satisfaisants à l'échelle de la mention et justifient à eux seuls la mutualisation entre les différents partenaires à l'échelle du Grand Ouest. Les taux de réussite sont bons à très bons, entre 83% en M1 *BTV* et 90% en M2 *BioVIGPA*, 100% en M2 *ProTeV*. Les chiffres sont globalement stables au cours des dernières années. Sur la base du taux de réponse aux enquêtes, l'insertion professionnelle est de bonne qualité pour la spécialité *ProTeV*, avec un taux

d'insertion de 65% à 6 mois et de 81% à 30 mois. Les diplômés trouvent un emploi en lien avec leur formation. Pour la spécialité M2 *BioVIGPA*, la poursuite en doctorat est globalement satisfaisante bien qu'en baisse ; il est cependant difficile d'avoir un retour sur l'insertion des diplômés qui ne poursuivent pas en thèse. Le master est donc en adéquation à la demande. Toutefois, le pourcentage de retour aux enquêtes est hétérogène entre les deux spécialités et le suivi des diplômés n'est pas assez précis ; il devrait être détaillé par spécialité, et indiquer également si l'insertion est locale, nationale voire internationale. Ces données devraient aussi servir au pilotage de la formation. Les différents partenaires ne parviennent pas à mutualiser et à compiler les données à l'échelle de la mention et n'ont pas encore mis en place un dispositif de collecte qui assure un taux de réponses satisfaisant.

Un effort est fait pour encourager la mobilité internationale sortante, en revanche la mobilité internationale entrante est très faible.

Même si l'utilisation du numérique est en place dans la formation avec en particulier l'utilisation des deux plateformes des universités d'Angers et Rennes 1, son usage pourrait être augmenté. L'utilisation de l'anglais reste assez faible et une certification n'est pas obligatoire pour l'obtention du diplôme.

L'évaluation de la formation par les étudiants n'est pas suffisamment collective en particulier au M1, où un seul étudiant est le porte-parole de sa promotion. Elle est plus collective pour les spécialités même si elle n'est pas obligatoire dans la spécialité *BioVIGPA*.

On regrette l'absence de conseil de perfectionnement en M1 *BTV* alors qu'il existe et fonctionne pour chacune des deux spécialités, et surtout l'absence de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention. L'organisation actuelle (la mention et une spécialité à vocation professionnelle portée par une université, l'autre spécialité à vocation recherche portée par une autre université) est complexe et peu efficiente, avec un site d'enseignement tournant pour *BioVIGPA* et deux sites pour *ProTeV*.

Points forts :

- Un bon positionnement de la formation avec un appui conséquent de structures de recherche reconnues, mutualisé à l'échelle du Grand Ouest.
- Un fort soutien des acteurs du monde socio-professionnel sur les sites angevins et rennais.
- Une très bonne visibilité régionale et nationale de la formation.
- Globalement une bonne insertion à 6 mois, confirmée à 30 mois, en lien avec la formation.
- Des effectifs solides et stables.
- Une formation qui permet l'accès à une grande diversité de métiers.

Points faibles :

- Pas d'initiation à la recherche obligatoire en M1 pour les étudiants qui se destinent à la spécialité professionnelle.
- Faible ouverture à l'international.
- Pratique de l'anglais insuffisante et utilisation du numérique encore faible.
- Suivi insuffisant du devenir des étudiants de la spécialité *BioVIGPA*.
- Fonctionnement des spécialités trop indépendant et absence de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.

Recommandations :

Le master *BTV* est une bonne formation qui est bien identifiée par les étudiants et les professionnels, au niveau local, voire national et qui est en adéquation avec les attentes des professionnels et le marché du travail. La qualité de la formation, qui repose sur une très grande mutualisation des compétences scientifiques, pédagogiques et professionnelles à l'échelle d'une grande zone géographique, pourrait encore progresser. Il est souhaitable qu'un socle commun de formation soit construit en M1 intégrant une formation à la recherche. Les responsables devraient réfléchir à nouer des partenariats avec quelques grandes universités agronomiques mondiales et à renforcer l'usage et la maîtrise du numérique pour former

les cadres de l'agriculture de précision de demain. Il est enfin indispensable d'améliorer le dispositif de suivi des diplômés afin d'obtenir des données plus précises (localisation des emplois, lien avec la formation, niveau d'embauche et salaire moyen, etc.) et de mettre en place un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.

A la lecture du dossier on perçoit bien les difficultés de réaliser des partenariats étroits entre toutes les parties prenantes dans ce master qui créent des disfonctionnements. Dans le cadre de la COMUE (Communauté d'universités et établissements) Université Bretagne Loire (UBL), il est envisagé un regroupement qui pourrait simplifier le fonctionnement de ce master. La nouvelle nomenclature des masters le permet. Les structures pilotes et pédagogiques gagneraient certainement en qualité et efficacité et tout cela au bénéfice de tous. On ne peut qu'encourager cette volonté de simplification qui ne pourra qu'ajouter de la visibilité et de l'attractivité.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	La construction du cursus est en très bonne adéquation avec les objectifs ambitieux de la formation qui sont de fournir aux étudiants une vision intégrée des sciences du végétal et de leurs diversités d'applications (agronomiques, biotechnologiques, alimentaires et non alimentaires). Ainsi, la mention est constituée d'un M1 unique comportant des choix d'options qui permettent de s'orienter vers l'une des deux spécialités du M2, une spécialité à vocation professionnelle (*Production et technologie du végétal* : *ProTeV*) ou une spécialité à vocation recherche (*Biologie végétale intégrative, gène, plante, agrosystème* : *BioVIGPA*). L'offre de formation au M1 avec des choix d'UE optionnelles donne la possibilité de construction de parcours assez personnalisés aux étudiants pouvant répondre à des spécificités d'emplois visés. L'organisation multi-sites du M2 est un atout qui peut toutefois entrainer des difficultés d'organisation administrative et pédagogique mobilisant beaucoup les équipes. Cette offre large de formation est permise par la mutualisation de moyens importants entre les différents partenaires à l'échelle du Grand Ouest.
Environnement de la formation	Du fait de la mutualisation des compétences à grande échelle, le master évolue dans un environnement très favorable, aussi bien en termes de structures de recherche que de partenariats socio-économiques. Ce master est adossé à de très nombreuses unités de recherche (28 laboratoires) de très bonne qualité, bon nombre d'entre elles sont des unités mixtes de recherche (UMR) avec l'INRA. Il faut aussi souligner le partenariat fort avec l'Ecole supérieure d'agriculture d'Angers dont les enseignants-chercheurs contribuent à la formation. La présence sur le site angevin de nombreuses entreprises du domaine horticole et des semences est un atout pour la formation qui peut bénéficier d'un partenariat facilité grâce aux deux pôles de compétitivité (Végepolys et Valorial) implantés régionalement. Il n'y a pas de formation concurrente à l'échelle régionale. Même s'il existe des recouvrements avec d'autres formations à l'échelle nationale, ce master est bien identifié et a une bonne visibilité.
Equipe pédagogique	L'équipe pédagogique est très solide et expérimentée avec une diversité de membres des différents établissements partenaires, enseignants-chercheurs, chercheurs INRA et CNRS, enseignants-chercheurs de l'ESA, nombreux professionnels, dont les compétences recouvrent l'ensemble des besoins. La mention s'est dotée de comités pédagogiques à l'échelle du M1 et des deux spécialités de M2 qui sont composés des responsables des UE et qui travaillent en étroite relation avec le comité de pilotage de chaque spécialité. Les missions du comité de pilotage qui se réunit au moins trois fois par an sont bien identifiées.

Effectifs et résultats	Les effectifs sont très satisfaisants à l'échelle de la mention (une moyenne de 57 étudiants par an en M1 sur les cinq dernières années et de 70 en M2) et justifient à eux seuls la mutualisation entre les différents partenaires à l'échelle du Grand Ouest. L'origine des étudiants est principalement locale, à plus de 70% du Grand Ouest, le taux d'étudiants étrangers reste faible, (moins de 15%). Les taux de réussite sont bons à très bons (83% en M1 *BTV* et 90% en M2 *BioVIGPA*, 100% en M2 *ProTeV*) ; les chiffres sont assez stables entre les différentes promotions. Sur la base du retour aux enquêtes, les taux de poursuite d'études à l'issue du M1 puis du M2 *BioVIGPA* sont bons. Le taux d'insertion professionnelle (M2 *ProTeV*) est honorable au bout de 6 mois et très honorable à 30 mois car il est supérieur à 81%. Les candidats trouvent un emploi en lien avec leur formation. Pour la spécialité M2 *BioVIGPA*, les nombres de poursuite en doctorat pour les étudiants inscrits à l'UA pour les promotions dont on connaît le suivi sont les suivants : 4 inscrits en doctorat sur 5 inscrits en 2009/2010, 5 inscrits en doctorat sur 9 inscrits en 2010/2011 et 14 inscrits en doctorat sur 32 inscrits en 2011/2012. Ces poursuites en doctorat sont globalement correctes bien qu'en baisse si on considère le ratio poursuites/nombre d'inscrits. Il semble cependant difficile d'avoir un retour sur le devenir des étudiants qui ne poursuivent pas en doctorat. Cette formation est donc en adéquation avec une demande puisque les taux d'insertion et les poursuites en doctorat sont satisfaisants ; toutefois le pourcentage de retour aux enquêtes est hétérogène entre les deux spécialités et le suivi des diplômés n'est pas très précis (par exemple, on ne sait pas si cette insertion est locale, nationale ou internationale).

Place de la recherche	La recherche est partie prenante de ce master comme le montre l'intervention à hauteur de 30% de chercheurs dans les enseignements, mais également de leurs responsabilités d'UE et de leur participation au comité de pilotage. Comme cela a déjà été mentionné, l'environnement en termes de recherche est très bon, ce qui justifie à l'échelle du grand ouest une spécialité (*BioVIGPA*) à vocation recherche. Une initiation obligatoire à la recherche pourrait cependant être envisagée pour tous les étudiants (y compris ceux qui se destinent à la spécialité professionnelle en M2), ce qui n'est pas le cas dans la maquette actuelle.
Place de la professionnalisation	La place de la professionnalisation dans la formation est très bonne avec une forte implication des entreprises du secteur de l'horticulture et des semences en particulier dans la spécialité *ProTeV*. La présence des pôles de compétitivité est un atout. Les professionnels sont acteurs et interviennent pendant les deux années.
Place des projets et stages	Les offres de stages sont supérieures à la demande, ce qui est un atout pour cette formation et montre son attractivité. Selon la spécialité du master, l'organisation de ces offres est différente mais efficace. Les différents stages et projets proposés en M1 puis dans les deux spécialités de M2 tiennent une place importante en termes d'ECTS (*European credits transfer system*) (36) dans la formation. Ces stages permettent en particulier d'évaluer les compétences transversales. Les modalités d'encadrement et d'évaluation des stages sont pertinentes. Ces stages sont encadrés par des conventions à jour des dernières réglementations et permettent de garantir en cas de besoin les clauses de confidentialité.
Place de l'international	Il y a un effort certain pour encourager la mobilité sortante, en particulier au niveau des stages avec la mise en place d'une aide à la concrétisation d'un projet de mobilité internationale ; globalement cette mobilité internationale concerne 10% des étudiants. La mobilité entrante est en revanche très faible, certainement à cause d'absence de partenariat avec les grandes universités agronomiques mondiales. Il y a un effort pour l'apprentissage et l'utilisation de l'anglais dans certaines UE mais cela reste assez faible et une certification n'est pas obligatoire pour l'obtention du diplôme.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Aucune difficulté particulière sur le recrutement en M1 et M2 n'est à noter. Le dispositif de recrutement est classique avec la mise en place d'une demande de validation d'équivalence selon le parcours antérieur des candidats. L'origine du recrutement est principalement le Grand Ouest et l'intégration d'étudiants étrangers est faible. Il n'y a pas de description de dispositif de mise à niveau, ni de passerelles formalisées (notamment entre les deux spécialités à l'issue du semestre 3). Un contrôle de l'assiduité a été mis en place pour essayer de détecter les étudiants en situation d'échec.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation n'est pas ouverte à l'apprentissage, elle est ouverte à la formation continue (1 à deux étudiants par an dans la spécialité *ProTeV*) et le dispositif de VAE fonctionne également pour une ou deux demandes annuelles. La part de formation en non présentiel représente environ 10% du volume total du M1 et de chacune des spécialités. Pour le M2 *BioVIGPA*, la préparation de projets de recherche type ANR (Agence nationale de la recherche) est une formule très enrichissante pour les étudiants et une valeur ajoutée à la formation. La mutualisation de la formation à l'échelle du grand ouest pose des difficultés de fonctionnement pour la spécialité *ProTeV* dont la formation a lieu sur deux sites, l'université Rennes 1 organisant un des deux parcours. Un dispositif d'aide au logement a été mis en place pour les étudiants mais cette délocalisation en cours d'année reste cependant onéreuse pour l'étudiant. Cette mutualisation conduit aussi à un certain volume d'enseignement en visio-conférence mais avec l'objectif de limiter ce volume à 10%. Même si l'utilisation du numérique est en place dans la formation avec en particulier l'utilisation de deux plateformes des universités d'Angers et de Rennes qui permettent de la gestion administrative et des échanges de documents pédagogiques, la part du numérique pourrait être encore augmentée.
Evaluation des étudiants	Globalement les modalités d'évaluation des étudiants paraissent très satisfaisantes ; elles sont communiquées aux étudiants. Elles prennent différentes formes (individuelles et collectives) et permettent d'évaluer l'acquisition des connaissances et des compétences, cependant la part de contrôle continu pourrait être augmentée. Il existe une convention entre les différents partenaires qui encadre les règles de délivrance du diplôme.
Suivi de l'acquisition des compétences	L'acquisition des compétences est très peu détaillée et évoquée dans différents endroits du dossier fourni. Les compétences spécifiques sont décrites au niveau de chaque UE alors que les compétences transversales le sont dans la partie « objectifs de la formation ». En revanche, les deux types de compétences sont regroupés dans le supplément au diplôme qui est assez détaillé. La principale modalité de suivi de l'acquisition des compétences se fait à travers des grilles d'évaluation utilisées lors des rendus écrits et des soutenances orales des projets individuels et collectifs et des stages.
Suivi des diplômés	En plus des enquêtes effectuées par l'Observatoire de l'université d'Angers, il est mentionné la mise en place de « sondages au fil de l'eau ». Les différents partenaires ont des difficultés à mutualiser et à compiler leurs données à l'échelle de la mention et à mettre en place un dispositif de collecte qui assure un taux de réponses satisfaisant (en particulier pour *BioVIGPA*) alors même qu'il existe une association de ses anciens étudiants qui est propice à cette récolte d'informations. La présentation des informations n'est pas très explicite et mériterait d'être plus détaillée, notamment par spécialité, en indiquant également si l'insertion est locale, nationale voire internationale. Le suivi des diplômés pour l'amélioration de la formation n'est pas vraiment pris en compte.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	L'évaluation de la formation est opérationnelle mais reste toutefois distincte entre le M1 et les deux spécialités du M2 ; les différents acteurs de la formation (académiques et professionnels) sont associés à ces évaluations. L'évaluation de la formation par les étudiants pourrait être

	plus collective en particulier au M1 où seul un représentant des étudiants est le porte-parole de la promotion. Elle est plus collective pour les spécialités même si elle n'est pas obligatoire dans la spécialité BIOVIGPA. On regrette l'absence de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention et en M1 *BTV*, alors qu'il existe et fonctionne (sous forme de conseils pédagogiques élargis) pour les deux spécialités. Or, compte tenu de la complexité de l'organisation de la formation, la mise en place d'un conseil de perfectionnement de mention est obligatoire. Le processus d'autoévaluation mis en place est brièvement décrit et a permis d'identifier quelques points faibles et réflexions pour la future maquette afin d'améliorer la cohérence de la mention. Cette démarche ne peut qu'être encouragée et le conseil de perfectionnement, s'il existait, pourrait être le pivot de cette réflexion.

Observations de l’établissement

Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

Identification de la formation

Champ de formation	Science, technologie et ingénierie
Type (Licence, LP, Master)	Master
Intitulé du diplôme	Biologie et Technologie du Végétal
Responsable de la formation	Pr Anis Limami

Synthèse de l'évaluation

Effectifs et résultats	
Observations	« Poursuites en doctorat en baisse » : les données consolidées des différents sites co-habilités sur le devenir des diplômés de la spécialité BioVIGPA montrent une stabilité dans le taux d'étudiants poursuivant en thèse (autour de 50% en moyenne avec des variations d'une année à l'autre de + ou – 10%) « Pourcentage de retour aux enquêtes est hétérogène » Il est effectivement difficile de collecter et synthétiser des résultats d'enquêtes lorsque celles-ci ne sont pas réalisées de la même façon ou sur les mêmes périodes par les établissements partenaires (universités vs école).

Place de la recherche	
Observations	« Une initiation obligatoire à la recherche pourrait être envisagée pour tous les étudiants de M1 » Les stages se déroulent en entreprises ou en laboratoires selon le projet de l'étudiant. Le sujet de stage est validé par les responsables de formation qui vérifient les missions confiées à l'étudiant et notamment que l'étudiant aura à traiter une problématique scientifique. Quelque soit le type de stage ou la structure d'accueil, le stage de M1 n'est pas un stage ouvrier et peut être considéré comme une formation à la recherche.

Place de l'international	
Observations	« Mobilité entrante est très faible » Nous recevons chaque année une cinquantaine de dossiers de candidats étrangers soit directement soit via Campus France. Parmi les étudiants qui sont retenus pour la formation, certains choisissent finalement une autre formation tandis que d'autres n'obtiennent pas leur visa. Les partenariats avec des établissements de formations renommées devraient permettre effectivement d'augmenter la mobilité entrante. Le développement actuel de la mobilité sortante via les échanges de type Erasmus (Dublin, Belgique) va certainement également avoir un impact positif sur la mobilité entrante grâce à une augmentation de la visibilité internationale de la formation.

	Les deux Summer School (Plant Sciences et Bioinformatics) mises en place à Angers en 2015 devraient également augmenter la lisibilité et l'attractivité de nos formations à l'international.

Modalités d'enseignement, place du numérique	
Observations	« Un dispositif d'aide au logement a été mis en place pour les étudiants mais cette délocalisation en cours d'année reste cependant onéreuse pour l'étudiant. » Il s'agit peut-être d'un manque de précision dans le dossier de l'autoévaluation. En effet les frais inhérents au fonctionnement du tronc commun de ProTeV, période pendant laquelle certains étudiants sont délocalisés, sont pris en charge par la formation ; ainsi les étudiants sont logés sans frais à leur charge.

Suivi des diplômés	
Observations	« La présentation des informations n'est pas très explicite… » Par souci de synthèse, seuls quelques éléments de l'insertion des diplômés ont été détaillés dans le dossier d'autoévaluation mais le lien vers Ip'Oline (http://ipoline.univ-angers.fr/index.php/fr/page/article/id/201-enquetes-d-insertion-pro), qui avait été donné, permet de retrouver les résultats des enquêtes réalisées auprès des diplômés et qui, entre autres, précisent si l'insertion est locale, régionale, nationale ou internationale. « Le suivi des diplômés pour l'amélioration de la formation n'est pas vraiment pris en compte » Si, au contraire, certaines rubriques des l'enquêtes (à 6 et 30 mois) interrogent sur l'adéquation entre emploi et formation. Les réponses concernant ces rubriques sont prises en compte dans l'évolution des formations.

Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation	
Observations	« Absence de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention » Comme souligné dans le rapport d'évaluation, compte tenu de la complexité de l'organisation de la formation, il a été difficile de mettre en place un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention. Cependant, des remarques émanant des professionnels ont bien été prises en compte pour l'évolution de la formation aussi bien au niveau M2 que M1. La simplification envisagée pour la nouvelle offre de formation permettra la mise en place de ce type de conseil. « Un seul représentant des étudiants en M1 » Pour chaque formation de l'UFR, il y a un étudiant référent dont le rôle est de collecter les remarques des étudiants de la promotion et d'en faire part aux responsables à l'occasion des réunions du comité de pilotage. Cela permet de libérer la parole des étudiants dont les remarques restent anonymes. En parallèle, les étudiants de M1 sont invités à s'exprimer en diverses occasions comme par exemple au cours des entretiens individuels.

Observations générales
Les responsables de la mention du M1 et des M2 remercient l'HCERES et ses experts pour le travail effectué pour ce rapport d'évaluation, pour tous les points positifs mis en avant et les points faibles relevés qui seront pris en compte pour l'élaboration de la nouvelle offre de formation.

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS